



SNUipp-FSU67

SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Fax : 03 90 22 13 16
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>



Strasbourg le 6 octobre 2011

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons été contactés par des collègues de RASED effectuant leur service en Education prioritaire. Ces collègues, conformément à la réglementation en vigueur, perçoivent l'indemnité de sujétion spéciale afférente. En ce début d'année scolaire ils ont eu la désagréable surprise de constater la disparition de cette indemnité sur leur traitement.

Il n'est pas admissible que vos services effectuent de telles retenues sur salaire, quelle qu'en soit la raison, sans même en informer au préalable les collègues.

Nous vous demandons que les vérifications que vous effectuez auprès des circonscriptions sur les quotités de service des personnels concernés soient rapides et que le montant dû soit réintégré (avec effet rétroactif) sur les traitements des collègues dans les plus brefs délais.

Veillez croire, monsieur l'Inspecteur d'Académie, en notre dévouement au service public d'éducation.

Virginie Solunto
Secrétaire départementale du SNUipp-FSU 67